

Nouvelles exigences et renseignements produits

Table des matières

1	Liste des renseignements produits selon les décisions rendues par la Régie, autres que celles visant les projets majeurs	5
1.1	Nouvelles exigences - Décisions D-2025-022, D-2025-124 et D-2026-008	5
1.2	Autres exigences	6
2	Décisions relatives aux demandes d'investissement d'une valeur égale ou supérieure à 25 M\$, 65 M\$ ou 250 M\$ (projets majeurs).....	9

1 Liste des renseignements produits selon les décisions rendues par la Régie, autres que celles visant les projets majeurs

1.1 Nouvelles exigences - Décisions D-2025-022, D-2025-124 et D-2026-008

1 Lors des audiences du dossier R-4306-2025 – Volet B¹, la Régie a accueilli la demande du
2 Transporteur et fixé comme échéance maximale pour le dépôt des pièces financières de son
3 rapport annuel au plus tard, à la plus éloignée des deux dates suivantes : le dernier jour
4 ouvrable du mois de mai de l'année suivant l'année visée par le rapport annuel à déposer et
5 la date actuelle d'échéance ultime du dépôt des pièces financières, des rapports annuels,
6 soit dans les soixante (60) jours suivant la date de publication du rapport annuel
7 d'Hydro-Québec. Ainsi, le dépôt des pièces financières est prévu d'ici le 29 mai 2026.

8 Au paragraphe 331 de la décision [D-2025-022](#), rendue dans le dossier R-4270-2024,
9 la Régie ordonne la création d'un compte d'écarts et de reports (CÉR), applicable dès l'année
10 tarifaire 2025, afin de comptabiliser les écarts liés au décalage temporel des mises en service.
11 Ces informations seront présentées à la pièce financière HQT-2, Document 2.

12 Au paragraphe 33 de la décision [D-2026-008](#), rendue dans le dossier R-4306-2025 – Volet A,
13 la Régie ordonne le dépôt des informations pertinentes relatives à l'ensemble des écarts des
14 différents CÉR associés au cadre réglementaire antérieur à la Loi 24. Ces informations seront
15 présentées dans la pièce HQT-2, Document 2.

16 Au paragraphe 34 de cette décision, la Régie requiert la démonstration du maintien de la
17 qualité de service en cas de gain d'efficacité lié au rendement en 2025. Le cas échéant,
18 cette démonstration sera présentée à la pièce HQT-2, Document 2.

19 Enfin, aux paragraphes 88, 89, 90 et 92 de la décision [D-2025-124](#), rendue dans le dossier
20 R-4305-2025, la Régie autorise l'introduction et la modification de présentation de certains
21 indicateurs de performance et exige l'ajout d'informations additionnelles. Ces informations
22 sont présentées à la pièce HQT-4, Document 1.

¹ R-4306-2025 – Volet B, pièce [A-0070](#), pp. 6-7.

1.2 Autres exigences

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2025	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2002-95 et D-2005-50	Comparaison des résultats statutaires et réglementaires, de l'actif total statutaire et de la base de tarification réglementaire, et passif présumé	HQT-2	1
D-2002-175	Conciliation des données consolidées auditées du Rapport annuel d'Hydro-Québec avec les données statutaires du Transporteur	HQT-2	1
D-2005-50	Taux de capitalisation – Hydro-Québec	HQT-2	1
D-2013-037 et D-2014-034	Rapport des auditeurs indépendants sur la conciliation entre les états financiers statutaires, en vertu des PCGR des États-Unis et les états financiers réglementaires	HQT-2	1
D-2025-022	Coûts prévus et réels de chaque activité et sous-activité de la Chaîne de valeur Coûts prévus et réels des coûts des activités de soutien Volumétrie prévue et réelle de chaque clé de répartition Explications des écarts	HQT-2	2
D-2002-95	Base de tarification (mensuelle et moyenne des 13 soldes)	HQT-2	2
D-2002-95	Rendement réel sur la base de tarification Coût réel de la dette Rendement réel sur l'avoir propre	HQT-2	2
D-2002-95 D-2005-50 D-2025-022 et D-2026-008	Évolution de la base de tarification Comparaison des données réelles par rapport aux données présentées dans le dernier dossier tarifaire et explication des variations Identification des autorisations des additions de 10 M\$ à sa base de tarification ainsi qu'un suivi des valeurs autorisées à chaque année CÉR pour décalage temporel des MES Montants de l'actif « Contributions internes et autres »	HQT-2	2
D-2002-175	Évolution annuelle de l'effectif en équivalent temps complet ²	HQT-2	2

² Le Transporteur a demandé à la Régie en phase 4, du volet B du dossier R-4270-2024, de constater que l'information n'est plus disponible sous la forme présentée antérieurement en raison de l'évolution de l'entreprise vers « Une Hydro », puisque les employés ne sont plus spécifiquement attirés aux activités de transport. Néanmoins, dans sa décision D-2025-124 rendue dans le cadre du dossier R-4305-2025, la Régie ordonnait que les ETC du Transporteur et du Distributeur soient déterminés pour les années 2026, 2027 et 2028 à l'aide d'une méthode citée par HQT-D lors de cette même audience et qu'un rapport des résultats de cet exercice soit fait au moment du dépôt de la présente reddition, en suivi administratif de la décision D-2025-124, le tout afin de permettre à la Régie de statuer sur les suites à donner au suivi prévu à la décision D-2002-175. Ce rapport sera déposé au plus tard le 29 mai 2026.

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2025	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2005-50	Comparaison des résultats réglementaires réels et des revenus requis autorisés	HQT-2	2
D-2011-039 et D-2012-059	Détail des retraits d'actifs réalisés par catégorie d'actifs et explication des variations relatives au montant autorisé	HQT-2	2
D-2014-034 D-2026-008	Application du mécanisme de traitement des écarts de rendement (« MTÉR ») Reconduction du MTÉR en 2025 sans liaison aux indicateurs de performance Démonstration du maintien de la qualité de service en cas de gain d'efficience lié au rendement	HQT-2	2
D-2014-035	Analyse comparative des bases de tarification projetée et réelle établies en fonction de la moyenne des 13 soldes mensuels	HQT-2	2
D-2017-128	Récupération des coûts de conformité des normes de fiabilité applicables aux activités déléguées par HQP à HQT (Fonction GOP)	HQT-2	2
D-2018-021	Présentation du mois de mise en service projeté et du mois réel dans le tableau de suivi des mises en service et des autorisations de projets d'investissement	HQT-2	2
D-2019-060	Données relatives au coût de retraite et changements aux principales dispositions du régime de retraite	HQT-2	2
S/O	Composantes du coût complet pour la facturation associée aux activités de téléconduite, de conformité, d'exploitation des installations et de formation.	HQT-2	2
D-2002-175 et D-2014-035	Répartition des ventes par type de clientèle en MW et M\$ et nombre de clients Données sur les revenus de transport ainsi que les transits associés	HQT-3	1
D-2002-95	Prix unitaires moyens réels des ventes pour chaque service de transport charge locale, service en réseau intégré, point à point à long terme et point à point à court terme	HQT-3	1
D-2002-95	Niveau réel des réservations du service de point à point à long terme pour chaque mois de l'année	HQT-3	1
D-2002-95	Données réelles portant sur les capacités réservées, la durée de réservation, les revenus et les prix unitaires des ventes de court terme, pour chacun des services horaire, quotidien, hebdomadaire et mensuel fermes et non fermes	HQT-3	1
D-2002-95	Taux réel de pertes de transport	HQT-3	2

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2025	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2002-175	Bilan réel offre-demande en puissance lors de la dernière pointe, réparti entre la charge locale et le point à point	HQT-3	2
D-2002-95	Pointe observée, réelle et normalisée pour la température moyenne, pour chaque mois de l'année et date d'apparition de cette pointe, pour l'ensemble du réseau, la charge locale, le réseau intégré et le service de point à point	HQT-3	2
D-2002-95	Puissance maximale appelée de la charge locale et du service en réseau intégré	HQT-3	2
D-2002-175	Profil de charge annuel moyen et monotone de charge annuelle du réseau de transport et de chaque type de clientèle	HQT-3	2
D-2002-175	Nombre de contrats de raccordement	HQT-3	3
D-2011-039	Mise à jour du tableau de suivi des engagements d'achat de type Toulnostouc	HQT-3	4
D-2005-50 D-2008-019 D-2009-015 D-2010-032 D-2011-039 D-2012-059 D-2017-021 D-2018-001 D-2019-047 D-2025-022 D-2025-124	Résultats des indicateurs de performance généraux - Tableau 1 - Retrait indicateurs « Superficie traitée mécaniquement » et « Superficie traitée sélectivement à l'aide de phytocides » - Ajout indicateur « Superficie d'emprise nécessitant un entretien » Ajout de tableau 2 présentant les résultats des indicateurs en emprises de lignes de transport - Précision des critères et conditions justifiant l'utilisation des phytocides	HQT-4	1
D-2005-50	État d'avancement des travaux et résultats du balisage entrepris par le Transporteur	HQT-4	1
D-2002-175	Nombre de km de lignes de transport par niveau de tension	HQT-4	1
D-2002-175 et D-2009-015	Liste des événements rapportables et rapport que le Transporteur prépare, pour dépôt au NPCC, pour chacune des occasions où une indisponibilité rencontre les critères d'événement rapportable	HQT-4	1
D-2002-175	Organigrammes corporatifs, incluant filiales et affiliés	HQT-4	1
S/O	Publications d'Hydro-Québec	HQT-4	1
D-2023-036	Application des <i>Normes de conduite de transport</i>	HQT-5	1
D-2023-036	Description des règles et procédures d'audit déployées par la DCE, accompagné d'un rapport d'expert	HQT-5	1
D-2023-064	Application du <i>Code de conduite du Transporteur</i>	HQT-5	2
D-2002-175	Bilan des plaintes	HQT-5	3

2 Décisions relatives aux demandes d'investissement d'une valeur égale ou supérieure à 25 M\$, 65 M\$ ou 250 M\$ (projets majeurs)

1 Dans chacune des décisions rendues par la Régie relativement aux projets majeurs identifiés
 2 dans le tableau suivant, celle-ci demande au Transporteur de présenter, dans son rapport
 3 annuel, un tableau présentant le suivi des coûts réels du projet, de façon sommaire
 4 publiquement et de façon détaillée sous pli confidentiel, un suivi de l'échéancier du projet et,
 5 le cas échéant, l'explication des écarts majeurs des coûts projetés et réels et des échéances.

6 L'ensemble des informations demandées pour les projets majeurs visés par ces
 7 décisions seront présentées dans les pièces HQT-6, Document 1 (publiquement) et
 8 HQT-6, Document 1.1 (sous pli confidentiel) à être déposées par le Transporteur à la
 9 fin mai 2026.

Décision	Dossier	Projet majeur
D-2018-043	R-4019-2017	Remplacement d'automatismes, d'appareillage et de bâtiments au poste de Duvernay
D-2020-083	R-4112-2019	Construction d'une ligne à 320 kV et installation d'équipements au poste des Appalaches
D-2020-109	R-4047-2018	Remplacement des systèmes de conduite du réseau de transport d'électricité
D-2021-106	R-4146-2021	Construction du nouveau poste de Saint-Michel
D-2021-112	R-4160-2021	Remplacement des transformateurs de puissance au poste des Montagnais
D-2021-119	R-4144-2021	Remplacement d'un automate de réseau
D-2022-012	R-4170-2021	Remplacement des compensateurs statiques au poste de Chibougamau
D-2022-096	R-4180-2021	Renforcement du réseau à 315 kV de l'Est de l'île de Montréal
D-2022-129	R-4188-2022	Installation d'équipements au poste Hertel et construction d'une ligne à 400 kV
D-2023-010	R-4185-2022	Remplacement des groupes convertisseurs au poste de Châteauguay
D-2023-057	R-4212-2022	Intégration du parc éolien Apuiat
D-2023-063	R-4214-2022	Remplacement d'équipements au poste de Boucherville
D-2023-073	R-4216-2022	Ajout d'un transformateur et remplacement d'équipements au poste Hertel
D-2023-085	R-4222-2023	Ajout d'un transformateur au poste de la Manicouagan et remplacement de transformateurs au poste aux Outardes-2

Décision	Dossier	Projet majeur
D-2024-009	R-4241-2023	Remplacement d'équipement à 315-120 kV et ajout de transformateurs à 315-25 kV au poste de La Prairie
D-2024-049	R-4252-2024	Construction du nouveau poste Marie-Victorin à 120-25 kV
D-2024-062	R-4258-2024	Ajout de transformateurs à 120-25 kV au poste de Sainte-Rosalie et démantèlement du réseau à 49 kV
D-2024-068	R-4248-2024	Remplacement de transformateurs au poste de Saraguay
D-2024-068	R-4248-2024	Reconstruction d'une ligne souterraine Saraguay-Mont-Royal
D-2024-068	R-4248-2024	Construction du nouveau poste de Côte-Saint-Luc à 315-25 kV
D-2024-076	R-4262-2024	Construction du nouveau poste de Coteau-du-Lac à 120-25 kV et de sa ligne d'alimentation
D-2024-077	R-4259-2024	Renforcement de la ligne 7004 à 735 kV du poste aux Outardes au poste Laurentides
D-2024-079	R-4254-2024	Construction du nouveau poste de Bagotville à 161-25 kV et sa ligne d'alimentation
D-2024-085	R-4261-2024	Reconstruction de la ligne Cleveland-Waterloo en biterne
D-2024-086	R-4266-2024	Renforcement du réseau de Bécancour à 230 kV
D-2024-094	R-4256-2024	Construction du poste de Bonsecours à 120-25 kV et de sa ligne d'alimentation
D-2024-106	R-4269-2024	Remplacement d'équipements au poste La Grande 2
D-2024-120	R-4267-2024	Construction du nouveau poste Hochelaga et ses lignes d'alimentation
D-2025-027	R-4279-2024	Raccordement des parcs éoliens des appels d'offres A/O 2021-01 et A/O 2021-02 au réseau de transport d'Hydro-Québec
D-2025-054	R-4272-2024	Intégration du parc éolien Des Neiges - Secteur sud au réseau de transport
D-2025-085	R-4277-2024	Construction du nouveau poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV